

Mesdames, Messieurs,

Je me tiens debout devant vous aujourd'hui pour que vous entendiez par ma voix un sombre épisode de l'histoire de France que beaucoup ont trop longtemps ignoré.

Je suis l'une des enfants dits de la Creuse. L'une de ces 2 000 mineurs arrachés à La Réunion, transférés en métropole suivant une utopie dangereuse pour un avenir meilleur. Avec le recul de l'Histoire, ce dispositif de l'ombre de l'aide sociale à l'enfance fut un échec total.

Enfants pour beaucoup, adolescents pour certains, nous avons été traités comme des objets.

À La Réunion, on a souvent menti à nos parents. On leur a dit que nous serions pris en charge par les services sociaux, que nous aurions une éducation, des opportunités, un environnement serein. Illettrés pour beaucoup, sans consentement éclairé, nos parents ont fait confiance à l'ASE, à la France, en pensant nous offrir une vie meilleure. Mais la réalité fut tout autre. Ce fut un aller sans retour.

Par une utilisation abusive de l'article 58 du Code civil, nous avons tous été considérés comme des pupilles de l'État, des nés sous X. Nous avons perdu tous liens avec nos familles et nos racines. On nous a imposé un changement d'identité, de terre, de culture, de vie.

À mon arrivée dans l'Hexagone à l'âge de 3 ans, j'ai été placée dans une famille d'accueil qui ne voyait en moi qu'un objet de maltraitance. Je n'étais pas considérée comme une enfant, j'étais un souffre-douleur. Ce parcours, bien d'autres camarades d'infortunes l'ont vécu. Parfois en pire : des violences, des viols, des humiliations... Les blessures que nous portons aujourd'hui ne sont pas que corporelles. Ce sont des blessures qui ne se guérissent pas. [pause 3 secondes]

- nous avons vécu une séparation forcée que nous n'avons pas comprise ;
- nous avons été victimes du racisme et des discriminations dans des territoires ruraux ;
- nous avons connu des conditions de vie précaires, certains ont été exploités comme main-d'œuvre gratuite dans des fermes ;
- nous avons été privés de nos droits fondamentaux.

Vous savez ce qui est le plus douloureux pour nous ? Ce n'est pas seulement ce que nous avons perdu. C'est de savoir que cette transplantation a été planifiée par ceux qui auraient dû nous protéger. (pause 3 s)

En septembre 2024, j'ai mené un combat personnel face à l'État français : le combat de mon identité. Il m'aura fallu 6 années pour qu'aujourd'hui de Valérie ANDANSON déclarée née dans la Creuse, je redevienne enfin, à 61 ans, soit 58 ans après mon exil, Marie-Germaine PERIGOGNE née à La Réunion, ma véritable identité.

En retrouvant mon identité, j'existe enfin dans mon histoire et dans ma dignité ! Ma renaissance est la preuve que la vérité triomphe toujours, même face aux blessures les plus profondes, même face aux injustices de l'État.

Ma victoire permettra, j'en suis convaincue, la voie à d'autres pour la reconnaissance de leur identité. Une jurisprudence qui fera honneur à la France face à une pratique de changement d'identité d'un autre temps, d'erreurs d'un passé pas si lointain.

Comme mes compatriotes de l'exil, j'exige que la vérité soit dite, que les responsabilités soient reconnues, et que justice nous soit rendue.

Nous avons besoin que la France reconnaisse enfin cette politique inhumaine de transplantation de mineurs, ce déracinement qui a brisé nos vies.

Je parle pour ceux qui n'ont plus la force de parler, ceux qui ont été broyés par cet épisode de l'histoire de France, ceux qui n'ont pas survécu aux abus, aux maltraitements, à l'indifférence.

Je parle pour que plus jamais un enfant ne soit traité comme un objet, ne soit déplacé, arraché, brisé, violenté au nom de décisions prises loin de lui, sans lui. Beaucoup restent encore à faire pour les enfants d'aujourd'hui et de demain.

Je suis une survivante mais je ne devrais pas avoir eu à survivre.

Les enfants de l'ASE ne sont pas des citoyens de seconde zone. Ils sont les enfants de la République tout entière, y compris celles et ceux des Outre-mer. La France en a la responsabilité. Il est inacceptable que des enfants continuent à subir des injustices et des souffrances au sein d'un État providence censé les protéger. C'est un devoir impératif et moral que de garantir, à chaque enfant pris en charge par l'ASE, un avenir digne, sécurisé et respectueux. La France, et plus largement l'Europe, doit à l'adoption et à l'enfance en danger une protection totale, un accompagnement bienveillant et une égalité de droit qui ne soit pas qu'un simple slogan politique, mais une réalité dans les actes.

Nous, les enfants de la Creuse nous avons déjà payé un lourd tribut ! Que cela serve de leçon !

Je fais le vœu aujourd'hui devant vous pour que plus jamais un enfant ne doive revivre notre histoire et souffrir sous le regard d'adultes qui prétendent les aider.

Je vous remercie.